Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec

Classe de communication

(Classe COM)

Référentiel
Centre de services scolaire
des Sommets

Table des matières

Présentation 3
Le guide de référence 3
La consultation 3
L'équipe de rédaction 3
Offre de services 4
Mission-vision-valeurs 4
Description de la classe 5
Objectifs de la classe 5
Profil des élèves 6
Pédagogie 7
Principes et fonctionnement 8
Accompagnement 11
Les critères d'inscription 13
Les guichets 13

Présentation

Le guide de référence

Ce guide vise à orienter les pratiques et à soutenir l'action concertée de l'ensemble des intervenants concernés par la classe COM.

Il a été élaboré afin de favoriser la mise en œuvre de stratégies d'intervention adaptées aux besoins des élèves présentant des difficultés langagières.

Ce document a également pour objectif de contribuer à la mise en place d'un environnement éducatif structuré, sécurisant, cohérent, adapté à leurs capacités et propice au développement des compétences et de l'autonomie des élèves.

La consultation

Afin de comprendre la réalité des milieux et de répertorier les différents encadrements fonctionnel, académique et social, les équipes-écoles de chacune des classes COM ont été consultées. Les discussions ont porté sur l'environnement physique, le bien-être et les besoins des élèves et des intervenants.

Nous tenons à remercier les membres de chaque équipe-classe des écoles St-Patrice, La Chanterelle, La Tourelle, du Plein-Cœur, Le Tournesol et La Ruche pour leur collaboration à ce référentiel.

L'équipe de rédaction

Valéry Aubin Morel, orthophoniste

Marie-Ève Beaudin, conseillère en rééducation

Mireille Blackburn, orthophoniste

Eugénette Blondin, conseillère pédagogique en adaptation scolaire

Julie Dépelteau, directrice adjointe

Samantha Pelletier, directrice

Myriam Turcotte, TES Pivot

Josée Banville, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

Offre de services

La classe spécialisée de communication offre un environnement où les méthodes d'enseignement sont adaptées aux caractéristiques langagières des élèves, afin de favoriser le développement des compétences scolaires, de la socialisation et des habiletés de communication.

Mission-vision-valeurs

Dans le but d'assurer une vision commune et une intervention concertée, ce référentiel présente les orientations qui guident nos actions : la vision qui inspire notre travail, la mission qui définit notre rôle et les valeurs qui soutiennent nos pratiques. Ensemble, ces éléments constituent le cadre de référence qui oriente le développement et la réussite des élèves que nous accompagnons.

Vision

La classe de communication vise à offrir un environnement d'échange communicationnel riche et intentionnel, où les interactions contribuent au développement des habiletés sociales et langagières. Ce milieu d'apprentissage structuré, bienveillant et sécurisant favorise l'autonomie, la responsabilisation et la participation active de chaque élève.
Dans cet environnement, les élèves progressent sur les plans scolaire, social et communicationnel, développant les compétences nécessaires pour réussir à la hauteur de leur plein potentiel.

Mission

La classe de communication a pour mission de :

- Créer un environnement et des occasions riches et stimulantes où les élèves peuvent se mettre en action et interagir afin de développer leurs compétences communicationnelles.
- Offrir un enseignement différencié, sensible aux impacts du trouble du langage, afin de répondre aux besoins de chaque élève.
- Soutenir la progression de chaque élève en établissant des attentes élevées, alignées sur ses capacités et sa zone proximale de développement.
- Soutenir le développement des compétences permettant à chaque élève de devenir un citoyen actif, critique et responsable, capable de participer pleinement à la vie sociale.

Les valeurs

Engagement :

Agir avec la conviction que chaque élève possède des forces et un potentiel de développement, et à mettre en œuvre des interventions cohérentes et soutenantes pour lui permettre de progresser.

Bienveillance :

Porter une attention constante au climat de la classe et au bien-être de l'élève, par des interactions respectueuses et par un accompagnement différencié et inclusif qui reconnaît les besoins et le rythme d'apprentissage de chacun.

Collaboration:

Assumer collectivement la responsabilité du parcours de chaque élève, en adoptant des pratiques concertées et harmonisées.

Description de la classe

La classe de communication peut accueillir jusqu'à 10 élèves au primaire âgés entre 6 et 12 ans; et au secondaire jusqu'à 12 élèves âgés entre 12 et 21 ans. Elle est minimalement composée d'une personne enseignante et d'une personne éducatrice spécialisée à temps plein.

Cette classe dessert des élèves qui présentent un trouble du langage sévère engendrant des impacts fonctionnels significatifs nécessitant un environnement adapté et des pratiques pédagogiques différenciées.

Objectifs de la classe

La classe de communication vise à réduire les impacts fonctionnels du trouble de langage afin de permettre à l'élève de poursuivre le développement des compétences et des connaissances des programmes de formation, tout en tenant compte de son rythme d'apprentissage et des caractéristiques découlant de son trouble langagier.

Elle vise également à soutenir chaque élève dans le développement de ses habiletés langagières afin qu'il devienne un communicateur plus efficace dans ses interactions quotidiennes et qu'il renforce son sentiment de compétence.

Profil des élèves

Les élèves de la classe de communication présentent généralement un trouble développemental du langage (TDL) sévère à l'expressif et modéré à sévère au réceptif. Celui-ci peut coexister avec d'autres problématiques, par exemple une déficience intellectuelle légère, un trouble de spectre de l'autisme, une surdité, des difficultés comportementales.

Les élèves présentent des impacts fonctionnels importants du TDL dans plusieurs activités de la vie courante soit :

- Les apprentissages
    - ex. Formuler des messages à l'oral ou à l'écrit, comprendre le vocabulaire disciplinaire, lire (fluidité, compréhension), écrire (organisation des idées, structures de phrases), suivre le rythme d'apprentissage habituel, faire preuve d'autonomie et de persévérance, etc.
- La communication
    - ex. Exprimer efficacement ses idées à l'oral (clarté, organisation), adapter sa communication aux différents interlocuteurs et contextes, identifier ses incompréhensions, identifier et réparer les bris de communication, utiliser des stratégies pour compenser ses difficultés, etc.
- La socialisation
    - ex. Entretenir des interactions de qualité avec les pairs, créer des liens d'amitié, comprendre les situations sociales (règles et intentions de communication), collaborer dans un travail d'équipe, participer aux activités de l'école (parascolaires), résoudre des conflits, etc.
- Le bien-être psychologique
    - ex. Demeurer calme, s'adapter aux imprévus, avoir une bonne estime de soi, éprouver un sentiment de compétence, démontrer une motivation scolaire, avoir une conscience de ses forces et défis, démontrer un intérêt à essayer de nouvelles expériences, etc.

- L'autodétermination
    - ex. Faire ses propres choix, prendre des décisions, se faire confiance, faire preuve d'autonomie, résoudre des problèmes, etc.

Les élèves intègrent la classe de communication pour une durée variable, selon l'évolution de leurs besoins et de leurs impacts fonctionnels.

Pédagogie

Dans la classe de communication, les élèves suivent le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) et bénéficient de mesures de différenciation pédagogique, soit la flexibilité, l'adaptation et la modification. Au deuxième cycle du secondaire, le parcours de l'élève peut varier : il poursuit soit le Programme de formation de l'école québécoise, soit il est orienté vers les Parcours de formation axés sur l'emploi, tel que la formation préparatoire au travail (FPT) ou la formation menant à un métier semi-spécialisé (FMS).

Les moyens de flexibilité constituent les principaux leviers pour favoriser la progression des élèves. Ils s'articulent autour de quatre modalités : les contenus, les processus, les structures et les productions.

Les moyens d'adaptation occupent une place centrale en classe de communication. Ils visent à permettre aux élèves d'atteindre les exigences du PFEQ tout en tenant compte de leurs caractéristiques individuelles. Ces mesures sont mises en œuvre dans le cadre de la démarche du plan d'intervention.

Quant à la modification, elle s'inscrit dans une démarche multidisciplinaire et concertée. Modifier implique une réduction des attentes par rapport aux exigences du PFEQ, ce qui entraîne des conséquences sur le parcours scolaire de l'élève. De plus, la modification doit être questionnée chaque année, dans le cadre du plan d'intervention.

Dans ce contexte, la pédagogie à privilégier en classe de communication repose sur une approche différenciée, inclusive et structurée dans laquelle la dimension langagière de l'intervention pédagogique constitue un fondement transversal guidant l'ensemble des pratiques. Cette approche permet d'ajuster de façon continue les contenus, les processus, les productions et l'organisation de la classe, en cohérence avec les principes de flexibilité et d'adaptation.

Une pédagogie active et signifiante est à privilégier afin de susciter l'engagement des élèves, en leur proposant des situations d'apprentissage concrètes, variées et porteuses de sens. Elle s'appuie sur un enseignement explicite, qui offre aux élèves des repères clairs grâce au modelage, à la pratique guidée et à une rétroaction fréquente, favorisant ainsi le développement de leurs compétences.

Par ailleurs, les interactions occupent une place centrale dans cette approche, reconnues comme un levier essentiel du développement langagier et social. Le milieu d'apprentissage est conçu comme un environnement interactif, sécurisant et stimulant, où la qualité et la fréquence des échanges entre les élèves et les intervenants soutiennent le développement de la compétence communicationnelle, renforcent le sentiment de compétence et favorisent l'engagement actif dans les apprentissages.

Principes et fonctionnement

Cette classe vise à offrir un soutien adapté aux élèves présentant des difficultés de langage. Dans cette optique, la mise en place de stratégies quotidiennes par les intervenants de la classe est nécessaire afin de soutenir la participation, l'autonomie et la réussite académique de l'élève, particulièrement sur les plans :

<u>De la compréhension orale</u>

- Éviter la surcharge de stimulations auditives, visuelles et verbales (ex : mur surchargé d'affiches, bruit de fond continuel, etc.);
- Utiliser du visuel : des gestes, des pictogrammes, des mots écrits, des dessins, des schémas, un horaire visuel, des démonstrations, etc.;
- Ralentir le débit de parole;
- Simplifier et raccourcir les phrases et les consignes adressées à l'élève. Reformuler au besoin;
- Donner les consignes dans l'ordre selon lequel elles doivent être exécutées;
- Laisser du temps à l'élève pour traiter l'information verbale;
- Mettre l'accent sur les mots-clés lors de l'enseignement;
- Expliciter le sens des mots nouveaux, les illustrer et les réutiliser dans différents contextes afin de favoriser la généralisation;
- Vérifier la compréhension de l'élève (ex. le questionner sur sa compréhension, lui demander de reformuler).
- Utiliser un <u>horaire</u> :
    - Respecter une routine du déroulement de la journée en privilégiant un horaire stable où l'élève peut se baser sur des points de repère pour comprendre, déduire, anticiper;

- Illustrer le temps (calendrier), l'horaire de la journée et, au besoin, les étapes des tâches à exécuter (mots écrits, pictogrammes). S'y référer régulièrement;
- Dans la mesure du possible, aviser les élèves à l'avance des changements à l'horaire.

De l'expression orale

- Créer un climat sain et sécuritaire propice à la communication et encourager les interactions et les tentatives de communication;
- Laisser du temps à l'élève pour évoquer ses idées, les mettre en ordre, trouver ses mots et les prononcer (au moins 5 secondes);
- Au besoin, reformuler le mot ou le message de l'élève afin de lui offrir le bon modèle verbal, sans le faire répéter;
- Face à un bris de communication, accompagner l'élève pour l'inciter à compléter ou préciser son message (ex. nommer les informations comprises, poser des questions fermées ou à choix de réponses, encourager l'élève à utiliser d'autres mots, à répéter, à pointer, à faire un geste…);
- Enseigner aux élèves de la classe à respecter les règles de communication (ex.: contact visuel, respect du tour de parole, respect du sujet, respect des délais de réponse, adaptation au contexte et à l'interlocuteur).

Des apprentissages:

- Activer les connaissances de l'élève, individuellement ou en groupe, avant les activités (ex.: liste d'idées demeurant accessible pendant la rédaction ou l'exposé…);
- Enseigner explicitement le vocabulaire en utilisant des stratégies sémantiques (sens), phonologiques (sons) et orthographiques;
- Utiliser des approches explicites au niveau de l'acquisition de la syntaxe orale et écrite qui incluent des représentations visuelles.
- Varier et répéter les situations d'apprentissage et le matériel utilisé pour favoriser la généralisation;
- Encourager l'utilisation de matériel de manipulation pour illustrer certains concepts abstraits;
- Alterner les activités demandant un effort important de compréhension avec d'autres peu exigeantes sur le plan de la compréhension;

- Contextualiser les apprentissages pour aider l'élève à faire du sens et stimuler son engagement dans les tâches;
- Enseigner explicitement les interactions sociales et les stratégies de régulation des émotions;
- Enseigner explicitement les processus cognitifs et métacognitifs (modélisation, pratique guidée, pratique coopérative et pratique autonome).

Tout au long de leur cheminement scolaire, les élèves évolueront au sein de l'école, avec l'ensemble des autres élèves, dans des environnements variés, inclusifs et adaptés à leur âge, afin de favoriser leur participation ainsi que leur développement personnel et social. Dans cette perspective, le soutien des intervenants s'estompera progressivement pour laisser davantage de place à l'autonomie, en vue de la transition vers la vie adulte.

Accompagnement

Le tableau suivant présente les rôles possibles des différents intervenants qui peuvent être appelés à collaborer afin de soutenir les élèves d'une classe de communication, selon leurs besoins et leurs difficultés. La présence de ces intervenants n'est pas systématique. Le soutien peut se faire de façon directe ou indirecte.

Intervenants	Exemples de rôles possibles
Enseignant	Planifier, enseigner, adapter les pratiques pédagogiques et évaluer les apprentissages en tenant compte des besoins et du rythme des élèves ; Concevoir les plans d'apprentissage et les mettre en application ; Assurer l'organisation et la gestion du groupe-classe ; Mettre en place le plan d'intervention et la TÉVA ; Soutenir le plaisir d'apprendre et l'engagement scolaire ; Collaborer avec les parents et les partenaires ; Etc.
Technicien en éducation spécialisée	Assurer un soutien direct à l'élève (motiver, entrainer, faciliter) ; Soutenir l'enseignant et l'enseignement, et appliquer les moyens du plan d'intervention et de la TÉVA ; Travailler les habiletés fonctionnelles, sociales et organisationnelles ; Collaborer avec les parents et partenaires ; Etc.
Technicien interprète	Interpréter à l'intention d'élèves sourds ou malentendants le message parlé des personnes avec qui l'élève doit communiquer durant les cours et les autres activités reliées à la vie éducative ; Etc.
Orthophoniste	Professionnel de référence de la classe ; Former ou informer les intervenants scolaires sur des modèles et des pratiques d'intervention prouvées efficaces ; Accompagner les intervenants scolaires dans la mise en place de moyens et de pratiques ; Présenter les manifestations des difficultés ou d'un trouble de langage ainsi que leurs impacts sur les apprentissages et la socialisation des élèves ; Offrir des interventions visant la prévention des difficultés et le développement des compétences des élèves ; Évaluer les compétences langagières orales, écrites et de communication ; Etc.
Professionnels : psychologue, psychoéducateur, ergothérapeute, travailleur social	Offrir un rôle-conseil auprès de l'équipe-classe en fonction de leur domaine d'expertise ; Collaborer avec l'équipe école ; Soutenir et intervenir selon les besoins identifiés ; Collaborer avec les parents et les partenaires lorsque nécessaire ; Etc.
Conseiller pédagogique	Accompagner l'enseignant dans le développement et l'ajustement de ses pratiques pédagogiques ; Soutenir la mise en place de pratiques probantes adaptées aux difficultés d'apprentissage ; Soutenir la compréhension et la mise en œuvre de la

	différenciation pédagogique ; Jouer un rôle indirect auprès des élèves ; Etc.
Direction	Coordonner les ressources et les services ; Soutenir les enseignants dans l'adaptation des pratiques éducatives probantes; Favoriser la collaboration avec les parents, les professionnels et les partenaires ; Veiller à un milieu inclusif, au suivi de la réussite et du bien-être des élèves; Participer à l'élaboration du plan d'intervention et de la TEVA ; Etc.
Parent	Jouer un rôle central en s'intéressant à la vie scolaire de leur enfant ; Participer aux rencontres, partage les informations pertinentes en lien avec le domaine scolaire ; Se rendre disponible pour collaborer avec l'équipe école et les partenaires externes. Etc.
Partenaire	Soutenir les parents dans la mise en place de stratégies favorisant la disponibilité de l'élève aux apprentissages en milieu scolaire et communiquer avec l'équipe-école ; Travailler conjointement à l'élaboration, à l'application et au suivi des objectifs d'un plan de service individualisé (PSI) ou d'une équipe d'intervention jeunesse (EIJ) ; Collaborer à la mise en place d'une TÉVA ; Etc.

Les critères d’inscription

Critères classe de communication

Les guichets

Une présentation en guichet pour le classement en classes spécialisées est obligatoire pour qu’un élève puisse fréquenter une classe de communication.

Voici un aperçu du processus de présentation:

Identification des besoins

1. Évaluation initiale : L'équipe-école ou l'équipe du plan d'intervention évalue les besoins spécifiques de l'élève.

2. Plan d'intervention : Si les moyens inscrits au plan d'intervention ne suffisent pas, la direction de l'école peut soumettre une demande de présentation en classe spécialisée.

Présentation en guichet

1. Soumission de la demande : La direction de l'école soumet une demande à la direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires.

2. Comité guichet : Un comité, composé de la direction de l’adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, de directions d’école et de divers professionnels (psychologues, psychoéducateurs, ergothérapeutes, orthophonistes, etc.), évalue chaque demande en tenant compte des besoins de l'élève, de la capacité d'accueil de la classe spécialisée et de sa composition.

3. Décision : Le comité recommande ou non le classement en classe spécialisée et explique les motifs de sa décision.

Pour connaître l’ensemble du processus de présentation en guichet de classement, veuillez consulter la section des classes spécialisées sur le site intranet du centre de services.